



Quelques conseils pratiques

Les moyens de lutte les plus efficaces restent la prévention, la sensibilisation et la surveillance. Les méthodes d'éradication, souvent encore expérimentales, demandent un travail long et coûteux.

La gestion des espèces invasives : c'est l'affaire de tous.



Éviter :

- **D'acheter, de planter ou d'échanger des espèces exotiques envahissantes** sans informations préalables notamment **réglementaires**.
- **De disséminer ces espèces** (compostage des chutes de coupes, racines, ou laissées sur place, enfouissement, vidanges d'aquariums, lâchers ou introduction en milieu naturel).
- **D'altérer les milieux** (remblais, destruction de ripisylve, etc.) car ces espèces colonisent plus facilement des milieux perturbés qui ont été mis à nus, en **déplaçant des matériaux (terre) contaminés vers des zones saines**.
- **D'utiliser des herbicides** : ces produits peuvent provoquer l'effet inverse de celui recherché en favorisant les espèces invasives souvent plus résistantes que les espèces indigènes et entraîner une dégradation de la qualité de l'eau. **Rappel réglementaire : ces produits sont interdits aux abords de tout point d'eau, cours d'eau, fossés visibles sur cartes IGN 1/25000^{ème} et milieux naturels classés (pas de désherbage chimique à moins de 5 m minimum des cours et points d'eau).**
- **De détruire les espèces avant de prendre conseil auprès d'un spécialiste** (risque de confusion avec des espèces locales non problématiques).



Ce qui est conseillé :

- **Avertir les structures compétentes** si vous découvrez ces espèces (voir « **Pour en savoir plus ...** »).
- **Nettoyer soigneusement le matériel utilisé** lors de chantiers dans des sites avec des espèces invasives : engins de travaux, de coupes (pelles mécaniques, pneumatiques ou chenilles, tronçonneuses, sécateurs...) mais aussi les équipements divers (bottes, bacs, filets, barques, nasses, époussettes, ...).
- **Se protéger** (gants, masque, pantalons...) lors des chantiers d'arrachage : certaines invasives sont allergènes et/ou irritantes.

Pour en savoir plus ...

Site de l'ADASEA 32 : www.adasea32.fr/documentation-catzh
 Site du CBNPMP : <http://pee.cbnpmp.fr/>
 Site du GT-IBMA : <http://www.gt-ibma.eu/le-groupe-de-travail-invasions-biologiques-en-milieux-aquatiques/>
 Site : <http://www.signalement-ambroisie.fr/> ou mail : contact@signalement-ambroisie.fr ou téléphone : 0 972 376 888

Contact :

ADASEA32, Maison de l'Agriculture, route de Mirande BP 70161, 32003 AUCH
 tél : 05.62.61.79.50 mail : a032@adasea.net site : www.adasea32.fr

Maquette : Claire FRANÇOIS **Rédaction et conception :** Nathalie BENAT

Crédit photos : Nathalie BENAT, Sophie HURTES, ADASEA32 ; Jérôme DAO, CBNPMP ; gravure Acer Negundo *The North American sylva* from François André Michaux, 1819.



« Cette mission est financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Europe (fonds FEDER) et la région Occitanie »

Conception en août 2018
 Impression par Artip Communication, Auch



Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides du Gers

MENACES

BIODIVERSITÉ

MARES

PRAIRIES INONDABLES/ HUMIDES

ZONES HUMIDES

ÉTANGS

AGRICULTURE

LES PLANTES INVASIVES EN SAVE GERMOISE



Une plante invasive : qu'est-ce que c'est ?

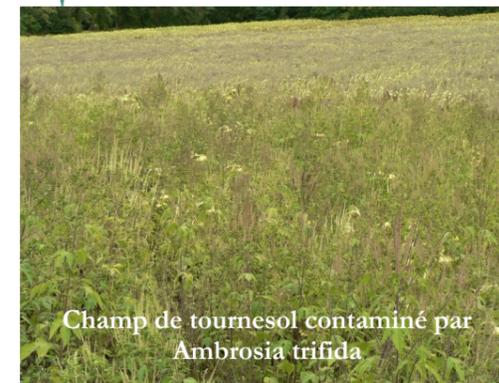
De nombreuses espèces exotiques arrivent régulièrement sur le sol français. **Les activités humaines introduisent, volontairement ou non, des espèces exotiques** : par l'importation de plantes ornementales, de produits divers (animaux, laine, poterie, bois...), par les transports aériens, maritimes (eaux de ballast), ferroviaires, routiers, les guerres (plantes dites obsidionales)...

Des espèces introduites disparaissent, **mais un grand nombre s'adapte et s'intègre à la biodiversité locale** et se comporte comme des espèces indigènes, elles sont, alors, dites « **naturalisées** ».

Certaines de ces espèces « naturalisées » peuvent **devenir envahissantes et perturber l'équilibre de l'écosystème** dans lequel elles se trouvent : elles sont désignées comme « **invasives ou envahissantes** ». En 2013, l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) a identifié au moins 2 201 espèces introduites en métropole dont 72 espèces végétales continentales considérées comme envahissantes. **Elles nuisent alors à la biodiversité en dégradant des milieux naturels sensibles, en concurrençant des espèces fragiles...** Elles peuvent également être **source de désagrément pour les activités humaines** (qualité de l'eau, irrigation, limitation des productions agricoles, pêche...) ou la santé publique (allergies, toxicité...). On parle d'**invasions biologiques**. Il existe **plusieurs catégories d'espèces invasives** : invasives avérées, potentielles et à surveiller.



Pourquoi une telle expansion ?



Champ de tournesol contaminé par *Ambrosia trifida*

Ces espèces ont des **capacités d'adaptation et de prolifération très élevées** dans le milieu qu'elles colonisent. Ainsi, elles peuvent limiter l'accès aux ressources (éléments nutritifs, lumière, etc.) aux espèces locales. Ces espèces, lorsque leurs peuplements sont importants, **modifient le fonctionnement, la composition ou la structure des milieux** pouvant ainsi induire la perte d'habitats fragiles et des espèces qui s'y rattachent. En général, **elles ont une croissance rapide, une résistance aux perturbations, pas ou peu de prédateurs (consommateurs ou pathogènes), et une importante capacité de multiplication et/ou de dispersion...**



Fourrés denses de *Fallopia japonica* en bord de cours d'eau



Les plantes invasives en Save Gersoise

L'érable negundo _ *Acer negundo*

Origine : Amérique du Nord et Sud du Canada

Description : arbre <20m de haut, feuillage caduc, vert clair brillant sur le dessus, virant au jaune en automne. Feuilles opposées, composées-pennées à 3 à 7 folioles ovales-oblongues, irrégulièrement dentées. Espèce dioïque (organes mâles et femelles sur individus séparés). Fleurs apparaissant avant les feuilles. Fruits très abondants sous forme de samares.

Habitat : prioritairement en domaine alluvial inondable mais tolère cependant les déficits hydriques du sol ainsi que les pénuries en éléments nutritifs. Forte tolérance à l'ombre et basses températures (jusqu'à -30°C)

Propagation : par semis, drageonnement et rejets de souche.

Moyens de lutte : **éviter la plantation**. Intervenir préférentiellement sur plantules par arrachage, sur jeunes plants par broyages ou fauchages répétés. Sur sujet adulte, la coupe entraîne de très nombreux rejets, privilégier la technique du cerclage du tronc sur 20cm de haut et à 1.3m du sol (entaille circulaire jusqu'à l'aubier).



Les plantes invasives en Save Gersoise

La renouée du japon _ *Fallopia japonica*

Origine : Asie orientale

Description : grande vivace (jusqu'à 4m de haut) formant des fourrés denses. Feuilles (15cm) alternes vert clair. Groupes de petites fleurs blanches de juillet à fin octobre. Tiges creuses flexueuses tachetées de rouge.

Habitat : prioritairement en zone alluviale inondable mais tolère cependant les déficits hydriques du sol (talus de route, terrains remaniés).

Propagation : par semis et par multiplication végétative à partir des fragments de rhizomes et de tiges, favorisée par la dégradation ou la destruction de la végétation des berges, par les crues et la mise à nu des sols (talus, fossés).

Moyens de lutte : éviter les coupes forestières et les remaniements de terre car la renouée aime la lumière. La solution la plus efficace reste la reconstitution de surfaces boisées diversifiées, composées d'espèces locales d'arbres et arbustes plantés en forte densité, en parallèle du fauchage des renouées pendant 2-3 ans, 1 à 3 fois par saison avec **élimination de l'ensemble des déchets végétaux vers des sites de traitements, pour éviter qu'ils ne reprennent sur place**. Pâturage possible (comestible malgré une appétence médiocre).



L'ambrosie trifide _ *Ambrosia trifida*

Origine : Amérique du Nord

Description : grande annuelle estivale (jusqu'à 3m), fleurs jaunâtres-verdâtres ; fleurs mâles en épi allongé et étroit, **pollen allergisant !** les fleurs femelles sont peu visibles. Grandes feuilles opposées, « retombantes » à 3-5 lobes profonds et à bords finement dentés, portées par un long pétiole.

Habitat : essentiellement dans les milieux cultivés irrigués ou inondables mais elle peut, aussi, être rencontrée en milieu naturel, sur les berges de cours d'eau et canaux. Plante de lumière n'aimant pas la compétition, favorisée par les sols nus. **Confusion impossible**

Propagation : par semis (viabilité des graines >10 ans).

Moyens de lutte : dans les champs cultivés, la lutte chimique avec des produits homologués est une des solutions. Cependant, des résistances à certaines matières actives herbicides au Canada et aux USA ont déjà été relevées. Ses levées étant échelonnées, le 1^{er} traitement n'empêchera pas des levées successives. C'est pourquoi, il est important de revoir ses pratiques culturales (rotation avec cultures d'hiver, faux semis, binage, couverts végétaux en inter-cultures, nettoyage du matériel de récolte et récolter les parcelles contaminées en dernier, éviter le labour...). En milieu naturel, un arrachage manuel est conseillé (**port de gants et masque requis**). Les ambrosies ont une forte capacité à se régénérer suite à un broyage : à boucler leur cycle et reformer un nouveau stock semencier. Des broyages réguliers devront être mis en œuvre au cours de la saison si cette technique est retenue. **Espèce réglementée (décret n° 2017-645 du 26 avril 2017)**.



Balsamine de l'Himalaya _ *Impatiens Glandulifera*

Origine : Ouest de l'Himalaya

Description : grande herbacée annuelle (jusqu'à 3m), longues feuilles dentées opposées ou verticillées par 3. Grandes fleurs roses de juillet à octobre, à éperon court à l'arrière. Système racinaire très superficiel qui disparaît en hiver. Tige creuse.

Habitat : les milieux frais tels les berges des rivières, les fossés ou les lisières de forêts, apprécie particulièrement les zones d'atterrissement mais peut aussi se trouver dans les jardins.

Propagation : par graines (jusqu'à 800), qui peuvent être éjectées jusqu'à 6 m du plant mère après rupture des capsules et par bouturage à partir de fragments de plante entraînés lors des crues.

Moyens de lutte : **arrachage manuel en fin de printemps sur 3 années consécutives**. Rassembler les plantes en tas sur sol sec, en dehors des zones inondables. Fauche inefficace. **Élimination des déchets végétaux vers des sites de traitements**.



Les jussies _ *Ludwigia grandiflora et peplodes*

Origine : Amérique du Sud

Description : plante amphibie vivace à tiges allongées (jusqu'à 6 mètres de ramifications) formant des herbiers denses. Fleurs jaunes à 5 pétales de juin à septembre. Feuilles luisantes vert foncé peu velues chez Peplodes (1), feuilles mates très velues chez Grandiflora (2).

Habitat : eaux stagnantes à faiblement courantes peu profondes (jusqu'à 3m de profondeur) : mares, étangs, prairies humides ou inondables, berges, bras morts...

Propagation : par graines et par bouturage de fragments cassés.

Moyens de lutte : baisser le niveau des eaux sur plusieurs jours de gel, des mares et étangs. Avant la montée en graines, **arrachage manuel minutieux** pour ne pas favoriser le bouturage. Prévoir le blocage des boutures dérivantes sur plans d'eau et rivières. **Espèces réglementées (arrêté ministériel du 02 mai 2007)**.



L'ailante glanduleux _ *Ailanthus altissima*

Origine : Asie orientale (du Sud de la Chine à l'Australie)

Description : arbre < 30m, feuillage caduc. Présence de cicatrices foliaires sur les jeunes rameaux. Les feuilles, divisées en 13 à 25 folioles, dégagent une odeur désagréable au froissement. Espèce dioïque. Fleurs blanc-jaunâtres en panicules de juin à fin août à odeur « d'urine de chat ».

Habitat : comportement opportuniste, peu exigeant (sols pauvres et conditions stressantes, métaux lourds...). Résiste jusqu'à -13°C.

Propagation : par semis (300000 samares/arbre/an), drageonnement et rejets de souche.

Moyens de lutte : **éviter la plantation**. Arrachage manuel (y compris racines) pour les jeunes plants (**port de gants imperméables obligatoire car très irritant**). Sur sujet adulte, la coupe entraîne de très nombreux rejets, privilégier la technique du cerclage du tronc sur 5cm de haut et à 1.3m du sol (entaille circulaire jusqu'à l'aubier) à la fin du printemps. L'arbre se dessèchera en 1 à 3 ans.

